



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Philosophie

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Philosophie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008603

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Lille 3.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Philosophie* correspond à une formation « classique » dans la discipline au niveau de la licence. Le cursus d'études part d'une formation générale (philosophie générale, histoire de la philosophie ancienne et moderne, philosophie morale et politique, épistémologie, langues), avec quelques ouvertures sur la littérature et la psychologie, pour aller progressivement vers une formation plus spécialisée, avec par exemple des UE de philosophie du langage, histoire de la philosophie médiévale, etc. Le dernier semestre permet une pré-orientation vers les études ultérieures, avec des options professionnalisantes en métiers de l'enseignement ou en science de l'information, ou plus orientées vers la recherche, avec des options en linguistique, esthétique et épistémologie.

La mention *Philosophie* s'articule à un certain nombre d'autres licences pour des cursus en bi-licences, favorisées par l'établissement : lettres classiques ou modernes, langues, histoire. Il n'y a pas de « parcours », mais un tronc d'UE communes avec des options.

Les débouchés professionnels immédiats sont limités, du fait même de la discipline, principalement à l'enseignement (à tous niveaux) et à la recherche. La licence s'articule ainsi logiquement aux masters de *Philosophie*, où s'inscrivent la plupart des étudiants. Mais la culture générale et la méthodologie acquises en philosophie reste utile à de nombreuses formations professionnalisante.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Philosophie* s'appuie sur un cursus complet de formation, faisant place aux principales thématiques de la philosophie et aux articulations entre la philosophie et d'autres disciplines. Cette articulation entre disciplines est renforcée par la possibilité de s'inscrire dans des doubles licences, telles *Philosophie-Lettres*, *Philosophie-Langues* ou *Philosophie-Histoire*.

Exigeante en termes de rigueur et de travail attendu, elle s'adresse avant tout à des étudiants de bon niveau et possédant une bonne force de travail.

La formation s'appuie aussi sur le corps des enseignants, dont plusieurs ont une reconnaissance scientifique au niveau national et international. Leur nombre peut paraître relativement élevé (en tout cas du point de vue de la licence : une centaine d'étudiants répartis sur les trois années), mais il permet un bon encadrement des étudiants, qui se traduit notamment par une forte proportion de travaux dirigés, une évaluation principalement en contrôle continu, des devoirs sur tables surveillés réguliers, l'organisation d'une semaine d'intégration en début de L1, des enseignants référents en L1 et un tutorat à deux niveaux. Ces efforts sont cependant concentrés principalement en début de première année, et il faudrait les étendre aux L2 et L3.

La suppression des parcours au profit d'options contribue à la cohérence et à la lisibilité du diplôme, qui fait place à une formation générale solide, permettant l'acquisition des fondamentaux de la discipline, et à des options s'ouvrant sur la spécialisation en master.

Les débouchés « naturels » de la disciplines sont principalement l'enseignement et la recherche - tous deux nécessitant la poursuite des études par un master. Cependant, aussi excellente que soit la formation dans ces deux domaines, d'autres formations professionnalisantes devraient être envisagées et/ou renforcées pour palier la rareté des recrutements dans ces domaines. À cette fin, des cours de philosophie plus « appliqués » pourraient être mis en place en troisième année de licence pour permettre l'intégration à des masters professionnalisants. D'une façon plus générale, une réflexion pourrait être engagée sur les moyens de réduire l'échec (même s'il n'est pas spécifique à cette mention) et surtout de trouver des débouchés professionnels pour les étudiants diplômés qui ne passeront pas les concours de l'enseignement et de la recherche. Certains partenariats pourraient par exemple être renforcés à cette fin au sein même de l'établissement, avec le droit, les sciences de l'éducation, la psychologie ou l'histoire de l'art.

Le pilotage de la mention est dynamique, faisant intervenir, de façon collégiale, les différents enseignants (Conseil de direction, Conseil de département, Comité paritaire) et les étudiants. Les avis de ces derniers, très positifs en général, sont écoutés et pris en compte dans le présent dossier. Une évaluation plus généralisée et anonyme faite par l'ensemble des étudiants pourrait cependant permettre de préciser les attentes.

- Points forts :

- Formation solide, permettant une formation complète et diversifiée dans la discipline.
- Bon corps d'enseignants, reconnus au niveau scientifique.
- Bon encadrement des étudiants.

- Points faibles :

- Formation par trop « classique » ; orientations professionnelles, hors enseignement et recherche, à mettre en place.
- Ouverture à l'international à développer.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- conserver un recrutement de bonne qualité au niveau des enseignants-chercheurs (départ de plusieurs d'entre eux ces dernières années),
- conserver le caractère classique et exigeant de cette formation, tout en lui trouvant de nouveaux débouchés, notamment vers des formations professionnalisantes,
- renforcer le suivi individualisé des étudiants afin de réduire le taux d'échec.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur son évaluation 2014

N° de dossier : S3LI150008603

Licence mention Philosophie

Réponse de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de la licence de philosophie remercie les experts de l'AERES de leur lecture attentive mais souhaite réagir sur deux points :

1) Les débouchés professionnels

L'enseignement et la recherche ne sont pas les seuls débouchés des études de philosophie - et les étudiants le savent.

Dans le cadre des séances de PPE du contrat actuel, les étudiants ont accès à l'information à propos des poursuites d'études après une licence de philosophie mais aussi des débouchés professionnels. Ils ont également l'opportunité de rencontrer d'anciens étudiants de philosophie n'ayant pas opté pour l'enseignement ou la recherche (par exemple : médiateur culturel, bibliothécaire, DRH, etc.).

Par ailleurs, des partenariats existent déjà (avec la psychologie) et seront plus nombreux dans le prochain contrat. Par exemple, le département de philosophie a été sollicité pour participer au développement de la licence de Sciences de l'éducation en ce qui concerne les enseignements de philosophie en L1 et L2.

En outre, nous ouvrons une option transversale en philosophie qui permettra à des étudiants de toutes disciplines d'avoir un complément de formation solide en philosophie. Cela veut dire aussi que nous allons faire bénéficier de nos formations des étudiants dont l'enseignement et la recherche en philosophie ne sont pas la vocation principale.

En un mot, la question des débouchés professionnels doit être envisagée en fonction de deux éléments :

- a) la diversification des débouchés,
- b) la diversité des publics concernés par nos formations, une partie significative de nos étudiants étant *déjà engagée* dans des cursus ou des projets professionnels qui ne relèvent pas de l'enseignement ou de la recherche en philosophie.

Cela dit, nous maintenons dans le prochain contrat la formation classique avec toute l'exigence que cela implique, étant entendu que les étudiants ont la possibilité d'opter pour un parcours

(philosophie, parcours sociologie) ou une option (professorat des écoles, journalisme, linguistique de corpus, management des entreprises et des associations ...) qui sont autant d'ouvertures vers d'autres horizons professionnels.

2) Les moyens de réduire l'échec

Si on rapporte le taux de réussite au nombre d'étudiants assidus, l'échec est loin d'être flagrant. Il existe néanmoins, et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de reconduire les dispositifs existants (DS réguliers, enseignant référent, tutorat pédagogique, parrainage). Mais nous avons également souhaité renforcer, dans le prochain contrat, le suivi des étudiants tout au long de la licence en allongeant la durée des CM, ce qui permettra de consacrer davantage les heures de TD à des exercices de méthode. Par ailleurs, en L1, nous introduisons une UE de remédiation destinée à mettre à niveau les étudiants rencontrant des difficultés.

